

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 6

Artikel: Le mariage et les lampes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Diabe tè manèrai, que fâ, diabe tè manèrai ein avoué, lo bosset l'è vouido, elia tsaravouta d'Isaa l'a tot fifâ! T'eimpouèsenâi pi po onna serpent.

Sè met adî à traci tant que pouâve èteindre vè son frâre que tràove à mâiti sou dessus son fornet à ban.

— Crè pouèson que t'i, que lài fâ ein lài faiseint lo poeing dèso lo naz, t'a bu tot mon novi?

— Jamé de la vya, lài repond Isaa ein roteint, quemet aré-io bu ton vin?... T'é jamé totsi ta bouâte. N'é jamé rein teri que de mon côté!

MARC A LOUIS.

C'est bien ça. — Le fait s'est passé à l'école d'un village vaudois, situé sur les bords du lac de Neuchâtel.

La maîtresse : « Voyons, dites-moi ce que signifie : « se réconcilier ».

Silence complet sur tous les bancs.

La maîtresse : « Eh bien?... »

Un élève (timide) : « C'est... c'est quand on s'r'aime. »

Une curieuse histoire.

Le Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

VI

Après la prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens, Boniface, Marquis de Montferrat, étant maître de Candie, la vendit à ces derniers par le traité du 12 août de l'an 1204 fait avec Henri Dandolo, Doge de Venise. Ils la conservèrent jusqu'en 1644 que les Turcs s'y jetterent après avoir manqué Malthe, prirent l'année suivante la Canée, seconde place de l'Isle, et mirent le siège devant Candie, capitale du Royaume, qui tenoit encore au bout de vingt ans.

Le Divan impatienté et honteux d'une résistance si opiniâtre et si longue, résolut de faire les plus grands efforts pour la vaincre. Kiuperli, aussi grand Général qu'il étoit bon Ministre, se chargea de cette expédition, et voulut avoir la gloire de se rendre maître de ce boulevard de la Chrétienté; il passa en Candie avec une armée formidable, et mit le siège devant la capitale en 1666 suivant les règles et la méthode usitée alors en Europe.

Je ne rendrai pas compte ici de ce siège célèbre qu'on a comparé à celui de Troye, et me bornerai à dire que les Vénitiens se flattoient de sauver cette place toujours libre du côté de la mer, que les Turcs ont avoué y avoir perdu deux cent mille hommes, et que Morosini, Général des Vénitiens, qui la défendoit et la rendit, fut accusé de trahison en plein Sénat. Ce grand homme, après avoir été pleinement justifié, prouva ensuite par la conquête de la Morée sur les Turcs, qu'il étoit ce qu'il devoit être, sa patrie rendit justice à sa fidélité et à ses services, il fut fait Doge, et mourut comblé de gloire et d'honneur.

Ce fut pendant le cours de cette expédition mémorable qu'Apti Aga justifia les bontés du Grand-Vizir, et la bonne opinion qu'il avoit eue de ses talents pour la guerre. Ce fut par ses conseils et par ses soins qu'on fit fondre dans le camp Ottoman la plus grosse artillerie qu'on eût encore vue en Europe; ce fut sur ses avis que les travaux du siège et les attaques furent dirigées, et que, par plusieurs expéditions dont il se chargea en personne, la place fut réduite aux abois et prise enfin en 1669.

Pendant ce long siège il fut fait Seraskier, titre qui répond à celui de Général. Kiuperli ne borna pas ses bienfaits à des dignités militaires et à une estime stérile, il le combla de biens, et ce qui le toucha d'avantage, l'honneur de sa confiance.

La conquête de l'Isle de Candie achevée au gré de ses desirs, il revint à Andrinople couvert de gloire, et fut regu de son Maître comme il pouvoit le desirer; c'étoit Mahomet IV, Prince qui occupe une place brillante autant que funeste, dans les fastes de l'Empire Ottoman.

Dans le compte que rendit le Grand-Vizir à Mahomet du succès de ses armes, il n'oublia pas les services d'Apti Seraskier, et lui demanda la permission de le lui présenter. Admis à son audience il le pré-

vint par son air martial et par sa bonne mine, et le satisfît si bien sur toutes les questions qu'il lui fit qu'en le renvoyant il dit au Grand-Vizir qu'il falloit avoir soin de cet homme là; dès ce moment il eut tout en abondance.

Environ deux ans après les Turcs entrèrent en Pologne, prirent plusieurs places, et mirent le siège devant Kaminieck, capitale de la haute Pologne, ville forte et importante; Apti eut encore en cette occasion l'avantage de déployer ses talents, et de mettre en usage ce qu'une assez longue expérience lui avoit appris en Candie. Il fut chargé du siège de cette place et la prit en 1672. Dès lors elle est restée entre les mains du Grand Seigneur, qui ne laissa pas ce service signalé sans récompense, il nomma Apti, Bacha de Bender, c'est-à-dire Gouverneur et Intendant, si bien qu'étant Seraskier, il réunissoit dans cette province l'autorité civile et la militaire.

Sobieski, depuis Roi de Pologne, fameux entr'autres par la levée du siège de Vienne, étoit alors Général de l'armée des Polonois, il chercha l'armée Turque, la trouva et la défît à la célèbre bataille de Choczim en 1673. Toute la valeur Ottomane ne pouvant tenir contre l'ascendant de Sobieski, il les réduisit à faire la paix. Dès qu'elle fut conclue, Apti Bacha, après avoir exécuté tous les ordres du Divan, se rendit à Andrinople, ensuite ayant pris congé de Mahomet son Maître et du Grand-Vizir, son bienfaiteur, il partit pour son Gouvernement de Bender dans la Bessarabie, sur les frontières de Pologne.

Arrivé à Bender, le Bacha prit possession du Serail qu'avoit occupé Mulei Ali son prédécesseur; c'étoit un bâtiment très vaste, dans lequel il trouva avec la somptuosité du luxe Oriental toutes les aisances, toutes les ressources qui, suivant l'usage du pays, peuvent faire la douceur et les agréments de la vie; étonné de se voir à Bender en quelque sorte comme Mahomet étoit à Andrinople, il reconnut la main de son bienfaiteur.

Quelque temps après se promenant dans les jardins, il s'arrêta près d'un jeune esclave, qui tout en labourant la terre le frappa par la figure la plus prévenante, il lui fit en langue Turque une question relative à son travail, à laquelle l'esclave répondit en François; surpris, il lui demanda d'où il étoit, et par quel hazard il le voyoit dans une condition qui lui paroissoit bien au-dessous de son état.

L'esclave avec cet air de candeur et cette franchise qui caractérise l'honneur et la probité, lui répondit, qu'il étoit François, et se nommoit Du Mont, qu'il étoit un de ces trois cent Gentilshommes que le brave La Feuillade avoit menés au siège de Candie, qu'il avoit été pris dans cette malheureuse sortie où le Duc de Beaufort fut tué, et vendu ensuite à Mulei Ali son prédécesseur.

(A suivre.)

Circonstance majeure. — Le directeur d'un de nos collèges a reçu du père d'un élève le billet suivant :

« Mon fils Edouard n'ira au collège ni aujourd'hui, ni demain : il s'est rasé ce matin pour la première fois! »

Demandez à ma femme. — Une dame à M. des Nioles, professeur de philosophie :

— Combien d'enfants avez-vous, mon cher professeur?

— Ma femme vous le dira, madame; pour moi, je n'ai pas le temps de m'occuper de ces futilités.

Le mariage et les lampes. — Extrait du journal intime de M^{me} Blesson :

« Dieu! que les temps changent! La première semaine de notre mariage, nous veillions sans lumière, Ernest et moi; puis une lampe éclaira nos soirées, et maintenant, il nous en faut deux!... »

Les mines d'or du Jorat.

Il y a de cela bien des années.

Un brave paysan du Jorat, qui aimait assez à vivre d'occasions, arrive, un samedi matin, chez un bijoutier-orfèvre de Lausanne, dont la boutique était située à la rue St-François.

Dans le magasin, la fille du bijoutier.

— Bonjour, mademoiselle, est-ce que mossieu est là?

— Il est là, oui, mais comme il est très occupé, ne pourrais-je lui faire la commission? Que lui voulez-vous?

— Eh bien, mademoiselle, je voudrais lui parler à lui-même; c'est pour une affaire assez importante.

— Alors, je m'en vais l'appeler.

— Vous seriez bien gentille...

Le bijoutier, en tablier vert, ses lunettes sur le nez, paraît à la porte du fond.

— Ah! c'est vous! Qu'est-ce qui vous amène?

— Bonjour, Mossieu... pourrais-je pas vous dire deux mots, en particulier?

— Oui, venez seulement à l'atelier. Et puisque c'est dix heures, vous prendrez bien un verre, hein?

— Oh! mossieu, vous êtes bien bon. C'est pas de refus.

Le bijoutier fait apporter une bouteille, et trinquant :

— A la vôtre... Alors qu'avez-vous de si important à me dire?

— Eh bien voilà, mossieu... Dites-moi, est-ce que vous achetez les lingots d'or? J'en aurai là un chiquet gros comme le poing.

— Où est-il? Dans votre hotte? Montrez-moi ça. Et d'où l'avez-vous?

— Oh! bien non; je l'ai pas là. Je vous dirai seulement que j'ai un champ entre les Cullayes et Montpreveyres. Vous savez que c'est plein d'or, par là; pour sûr y en a dans mon champ. Je me suis dit comme ça, si j'en trouve, y me faut pourtant savoir qu'en faire. Alo, comme je descendais au marché de Lausanne, j'ai pensé : Y te faut aller voir chez mossieu... si peut-être y le rachèterait. Vous concevez?

Le bijoutier, comprenant qu'il était dupe d'un farceur, vida son verre et se remettant à son établi :

— Ecoutez, Pierre, c'est très bien, pour cette fois; mais, désormais, allez débiter vos plaisanteries ailleurs, n'est-ce pas?

Pierre n'en demanda pas plus; reprit sa hotte, sortit et, une fois dans la rue : « Eh bien, j'ai toujou fait les dix-heures à l'œil ».

D.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, devinez?... *Le Courrier de Lyon*, le drame émouvant, si cher au public, 5 actes et 6 tableaux, et *l'Enigme*, comédie en 2 actes.

KURSAAL. — Depuis mardi, spectacle nouveau, en grande partie, composé de numéros très intéressants et sortant du genre connu. Pour les détails, voir l'annonce.

Marion de Lorme, de Victor Hugo, nous sera donné lundi, au Kursaal, par la tournée Patris. La distribution ne comprend que des artistes d'élite. Avec M^{lle} Laure Fleur, à qui Mounet-Sully a bien voulu indiquer les traditions classiques, avec M. Perny, de l'Odéon, M. Patris, du Gymnase, tous trois entourés d'une troupe nombreuse et de valeur, on peut s'attendre à une représentation vraiment remarquable. Les Lausannois n'y manqueront pas.

La grippe.

Il est un bon remède, commode et peu coûteux, contre les refroidissements, la grippe, et autres affections du même genre, qui tout en étant très actif n'est pas incommodant, ne dérange nullement des occupations journalières et est sans aucun danger pour l'épiderme. C'est l'Emplâtre Alcock. Ce remède de famille par excellence peut être appliqué sur la peau la plus délicate sans causer d'irritation. Placé sur la poitrine ou dans le dos, il facilite et active la bonne circulation du sang; il est en tout temps un excellent protecteur contre le froid.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.